



Paris, le 08 janvier 2015

## DECLARATION PREALABLE à la réunion mensuelle DG/DSC du 08 janvier 2015

Monsieur le Directeur Général,  
Mesdames et Messieurs,  
Camarades,

En ce début d'année 2015, les représentants et l'ensemble des élus **Force Ouvrière** vous adressent leurs meilleurs vœux de bonne santé et de prospérité.

### **Concernant le Projet Stratégique 2015/2020 :**

**Force Ouvrière** exige une information officielle à l'ensemble des personnels de l'offre de service que vous prévoyez par itinéraire. En effet, il n'y a rien de plus anxiogène que de rester dans l'incertitude.

### **Concernant l'application de l'arrêté Indemnité Horaire de Travail Supplémentaire du 30 octobre 2014 (concernant les personnels administratifs et techniques) :**

**Force Ouvrière**, vous rappelle qu'à ce jour vous n'avez pas donné suite à son courrier du 12 novembre 2014, par lequel nous vous demandions sa mise en application au sein de l'EPA-VNF. **Force Ouvrière** vous réitère sa demande, notamment pour les agents ayant subi la fin de gestion 2014.

### **Concernant les SACDD et TSDD :**

Monsieur le Directeur Général, lors de la convention des cadres du 8 et 9 décembre 2014, vous avez annoncé officiellement que vous désiriez ouvrir une réflexion quant à la situation des personnels de catégories B (Administratif et Technique) au sein de l'EPA-VNF. **Force Ouvrière** se félicite d'avoir été entendu et vous demande de préciser la méthodologie qui sera mise en place.

### **Concernant le protocole PTETE 2015 :**

**Force Ouvrière** vous demande, qu'à la publication du décret autorisant son déplafonnement, d'ouvrir sans délai ce chantier.

### **Concernant le moratoire « Maison Éclusière » :**

**Force Ouvrière**, vous demande d'engager dès à présent les discussions sur les mesures qui seront mises en place pour décembre 2015.

Les DSC **Force Ouvrière**